

Le « printemps » de l'agriculture promis par Macron face au scepticisme des exploitants

A deux jours de l'ouverture du Salon de l'agriculture à Paris, les acteurs du secteur attendent beaucoup du projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans la filière alimentaire » présenté le 31 janvier.

Pour enraciner sa promesse d'un « printemps » de l'agriculture française, quoi de mieux que des « jeunes pousses ». C'est en tout cas le sens de l'opération de communication organisée par l'Élysée, jeudi 22 février. Deux jours avant l'ouverture du Salon de l'agriculture, à Paris, Emmanuel Macron a convié au palais présidentiel près de 800 exploitants installés depuis moins d'un an.

L'esprit start-up est dans le pré. Pour autant, le président de la République ne dérogera pas à l'inauguration officielle, assortie du traditionnel marathon dans les allées de la vitrine de la « ferme France », Porte de Versailles à Paris, samedi.

Il y a un an, M. Macron arpentait les stands en tant que candidat à la présidentielle. Depuis, il a organisé les Etats généraux de l'alimentation, concrétisant une promesse de campagne. Un exercice auquel tous les acteurs conviés – des syndicats agricoles à la grande distribution, des ONG aux industriels, des élus aux associations de consommateurs – ont participé.

Lire aussi : [Après les Etats généraux de l'alimentation, l'indispensable révolution agricole](#)

A l'issue, le gouvernement a présenté, le 31 janvier, son projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans la filière alimentaire ». Un texte législatif, promis par M. Macron, lors d'un discours prononcé à Rungis, à mi-parcours des Etats généraux. Sa première prise de parole officielle vis-à-vis du monde agricole.

Le chef de l'Etat avait cité l'un des objectifs prioritaires : mettre fin à la guerre des prix que se livrent les grandes enseignes de distribution, destructrice de valeur pour tous et source de prix non rémunérateurs pour les agriculteurs. Parmi les remèdes préconisés : une revalorisation du seuil de revente à perte pour prendre en compte les coûts logistiques de la distribution, un encadrement des promotions et une inversion de la construction des prix en partant des coûts de production des agriculteurs.

Situation financière très tendue

Dans les campagnes, l'attente est forte. D'autant plus quand [le revenu moyen des agriculteurs a plongé de 29 % en 2016 à 18 300 euros annuels](#). Même si un rebond de plus de 20 % est attendu en 2017, pour beaucoup, la situation financière reste très tendue. Or, les retombées du projet de loi ne sont pas escomptées avant au moins un an. Le concret se fait attendre, d'où, un scepticisme souvent exprimé sur l'action gouvernementale d'autant que de nombreux points de tension sont apparus.

Les vives réactions à l'annonce de la révision de la carte d'attribution des aides aux zones défavorisées le prouvent. Depuis plus d'un mois, les manifestations se sont multipliées en Occitanie comme en Nouvelle-Aquitaine. Finalement, le ministère de l'agriculture a présenté la carte qui déterminera le versement de l'indemnité compensatoire pour handicap naturel, le 20 février après l'avoir transmise à Bruxelles, en reconnaissant que 1 349 communes allaient sortir du dispositif.



« *Juste pour les Deux-Sèvres, il va manquer 9 millions d'euros. Les agriculteurs ne se satisfont pas de paroles d'empathie ou de déclaration d'amour* », tempête Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, syndicat majoritaire chez les agriculteurs, qui demande à l'Etat de renégocier avec Bruxelles et d'avoir de véritables mesures d'accompagnement pour ceux qui ne toucheront plus les aides.

« Manque de cohérence » du gouvernement

Autre point de crispation, les accords de libre-échange et en particulier les discussions en cours avec le Mercosur. La FNSEA associée au syndicat des Jeunes agriculteurs en a fait le thème d'une journée de mobilisation et d'action syndicale mercredi.

Les éleveurs sont vent debout. Alain Dufayet, président de la Fédération nationale bovine dénonce « *l'ouverture du marché européen avec le CETA à 65 000 tonnes de viande canadienne* » et évoque un contingent de 99 000 tonnes de viande ne présentant aucune garantie sur le plan sanitaire si l'accord avec le Mercosur était signé. Selon lui, cela pourrait aboutir à la disparition de 30 000 éleveurs en France.

« *Il y a un manque de cohérence de la politique gouvernementale entre les conclusions des Etats généraux de l'alimentation où on nous demande une montée en gamme et la signature des accords de libre-échange avec des pays qui n'ont pas les mêmes réglementations que nous* », affirme Jérémy Decerle, président des Jeunes agriculteurs. M. Macron avait, en effet, conditionné le projet de loi à une demande faite aux trente-cinq filières agricoles de présenter un plan stratégique à cinq ans. Avec des engagements de montée en gamme qui doivent être soutenus par un plan d'investissement cofinancé par l'Etat.

Lire aussi : [Glyphosate réautorisé : l'UE crée une commission spéciale sur les pesticides](#)

Enfin, un autre sujet épineux est toujours sur la table, celui du glyphosate. Après [la décision de Bruxelles d'accorder à cet herbicide une nouvelle autorisation pour cinq ans](#), la France doit préciser sa position. Sachant que cette question a fait l'objet d'une passe d'arme entre Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique partisan d'une autorisation limitée à trois ans, et Stéphane Travert, ministre de l'agriculture défendant une durée de cinq à sept ans. Dans ses vœux au monde de l'agriculture, prononcés en Auvergne, M. Macron a donné des gages aux agriculteurs affirmant : « *Je n'imposerai jamais une sortie s'il n'y a pas d'alternative crédible.* »

Reste un dossier crucial, sur lequel M. Macron se sait très attendu. La renégociation de la Politique agricole commune qui vient de débiter. L'agriculture ne va pas quitter de sitôt l'agenda présidentiel.